



TOUL : 2 Place de la république

SAINT NICOLAS DE PORT : L'Autre filature, 8 rue du champy

NEUVES MAISONS : Salle des sports Plumet, rue de la haute borne

Tél : 06.19.32.44.66

Facebook/ Instagram : AB STUDIO DANSE

**TARIFS DES COURS DE DANSE CLASSIQUE – JAZZ – HIP-HOP –
CONTEMPORAIN - PILATES
RENTREE 2024-2025**

A FOURNIR :

- attestation d'assurance
- un certificat médical : Selon l'article R 362-2 du code de l'éducation,

FRAIS D'INSCRIPTION ANNUELS : 10 € par an et par élève

Le calendrier des cours de danse suit le calendrier des vacances scolaires, sauf information spécifique ou en cas de rattrapage de cours.

FORFAIT ANNUEL	10 mois	Mensuel sur 10 mois
1 élève (4 cours/mois)	330 €	35 €
1 élève (8 cours/mois)	500 €	54 €
1 élève (12 cours/mois)	720 €	78 €
2 élèves (2 cours/semaine)	640 €	68 €
2 élèves (3 cours/semaine)	810 €	87 €
2 élèves (4 cours/semaine)	940 €	100 €
3 élèves (5 cours/semaine)	1200 €	130 €
Cours à l'unité : 12€		

En cas de maladie ou d'empêchement majeur, **d'une durée égale ou supérieure à 1 mois**, les cours seront remboursés par chèque bancaire, **sur justificatif et courrier de votre part.**

PRELEVEMENTS BANCAIRES :

Les cours de danse peuvent être réglés par prélèvement bancaire mensuel afin de faciliter vos comptes et les nôtres.

Exemple :

- 1er mois au comptant : SEPTEMBRE : **35 €** à payer au cours de danse avant le 21 septembre
- + 9 prélèvements de **35 €**

Pour s'inscrire, il suffit de nous retourner signée, la feuille d'autorisation de prélèvement automatique ci-jointe avec un RIB.

En cas de maladie ou d'empêchement majeur type déménagement, **d'une durée égale ou supérieure à 1 mois**, les prélèvements vous seront remboursés par chèque bancaire et **interrompus par nos soins (pour éviter les frais de rejet) suite à votre demande formulée par écrit à l'Ecole de Danse.**

Nota : En cas d'interruption du prélèvement automatique au cours de l'année, **vous devez avertir l'Ecole de Danse par courrier, et non directement votre banque.**

En effet, ceci engendrerait des frais bancaires à l'Ecole de Danse qui serait dans l'obligation de vous les facturer.

Les frais bancaires de rejet de votre prélèvement quelle qu'en soit la cause vous seront facturés au prix de 17 € (frais bancaires facturés à l'Ecole de Danse).

Dates de spectacles de fin d'année :

Neuves maisons: Les 31 mai & 1 juin 2025

Toul : Les 7 & 8 juin 2025

Saint Nicolas de Port : 21 & 22 juin 2025

